



RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE  
COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

**Présents**

Cécile Van Hecke, *Président* ;  
Olivier Deleuze, *Bourgmestre* ;  
Odile Bury, Hang Nguyen, Benoît Thielemans, Jean-François de Le Hoye, Cathy Clerbaux, Marie-Noëlle Stassart, Daniel Soumillion, *Échevin(e)s* ;  
Alain Wiard, Philippe Desprez, Jan Verbeke, Jos Bertrand, Tristan Roberti, David Leisterh, Sandra Ferretti, Laurence Dehaut, Eric Godart, Gabriel Persoons, Martin Casier, Alexandre Dermine, Aurélie SAPA FURAHA, Joëlle Van den Berg, Laura Squartini, Rachida Moukhliasse, Félix Boudru, Florence Lepoivre, Christine Roisin, Laurent Van Steensel, *Conseillers* ;  
Etienne Tihon, *Secrétaire communal*.

**Séance du 22.01.19**

---

**#Objet : Interpellation de M. Martin CASIER concernant le manque d'école de devoirs à Watermael-Boitsfort#**

---

Séance publique

Comme nous le savons que trop bien en Fédération Wallonie-Bruxelles, l'école ne joue plus assez son rôle d'ascenseur social. Notre système scolaire est l'un des systèmes occidentaux les plus inégalitaires.

La reproduction des inégalités se marque dès les premières années. A l'issue de l'enseignement maternel, 4% des enfants sont maintenus dans ce niveau. Ces enfants sont jugés « non-prêts » à entrer en première année de l'enseignement primaire. Force est de constater que ce maintien frappe davantage les enfants issus de quartiers défavorisés. L'inégalité sociale s'installe donc de manière très précoce et augmente déjà le risque pour l'enfant d'entamer son parcours scolaire sur des bases défavorables.

Par la suite l'équité entre les élèves ne s'améliorent malheureusement pas. Plus que n'importe quel autre pays dit riche, c'est au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles que la position socioéconomique des parents influence le plus la performance des enfants. Par ailleurs, on doit également constater que les élèves provenant de quartiers économiquement défavorisés accumulent plus de retard dans leur parcours et qu'ils se dirigent davantage vers les filières de l'enseignement qualifiant (celui-ci s'apparentant alors à un choix négatif). Enfin, un lien fort existe entre origine socioéconomique et orientation vers l'enseignement spécialisé. Les 25% des élèves issus des quartiers les moins favorisés sont trois fois plus représentés dans l'enseignement spécialisé que les élèves issus du quartile d'indice socioéconomique (ISE) le plus favorisé.

La situation est donc alarmante et s'il est évident que notre commune ne dispose pas de l'ensemble des outils pour s'attaquer à cette problématique, il nous semble fondamental qu'elle agisse à son niveau pour casser cette dynamique de discrimination induite.

La question des devoirs est centrale dans ce cadre. En effet, quand un enfant quitte l'école pour rejoindre son domicile, l'égalité offerte par l'école peut être brisée. Tous les enfants ne disposent en effet pas du même soutien scolaire à la maison pour la réalisation des devoirs. L'organisation d'études dirigées ou d'écoles de devoirs publiques est ainsi fondamentale.

Watermael-Boitsfort organise, au travers de ces maisons de quartier, deux écoles de devoirs dans deux quartiers de la commune : le quartier des Archiducs et du Dries. Celles-ci rencontrent un succès remarquable

et nous ne pouvons que nous en réjouir. Néanmoins la situation devient intenable puisque la demande est telle aujourd'hui qu'il nous revient que certains parents se voient indiqués une attente de près de 4 ans avant d'obtenir une place pour leur enfant au sein de ces structures. Quatre ans...

Au vu de l'urgence de la situation, il n'est pas acceptable que notre commune se satisfasse de cet état de fait. Nous devons mettre en œuvre des politiques pour augmenter rapidement et de manière significative la capacité d'accueil de ses écoles de devoirs. Il nous revient qu'une des difficultés soit le manque d'espace d'accueil pour les organiser. Cela paraît difficilement compréhensible quand on sait que notre commune dispose d'un réseau d'écoles communales maternelles et primaires dense qui, toutes, disposent de lieux parfaitement adéquats pour accueillir ces activités : des classes.

Serait-il, dans ce cadre, possible d'obtenir les informations suivantes :

1. Combien d'enfants sont accueillis actuellement dans ce dispositif ? Combien y a-t-il d'enfants sur liste d'attente à l'heure actuelle ?
2. La commune envisage-t-elle de mettre à disposition ses locaux scolaires pour augmenter la capacité d'accueil ? Si oui, dans quels délais, avec quels moyens et avec quelle capacité ?
3. La commune envisage-t-elle d'encourager et doter ses écoles des moyens nécessaires pour y organiser des études dirigées ? Si oui, dans quels délais, avec quels moyens et avec quelle capacité ?
4. La commune envisage-t-elle d'autres dispositifs à mettre en œuvre pour remédier à la pénurie d'offres ? Si oui, dans quels délais, avec quels moyens et avec quelle capacité ?
5. La commune envisage-t-elle de doter d'autres quartier de ce dispositif ? Si oui, lesquels et dans quels délais ?

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE,  
PAR LE CONSEIL,

Le Secrétaire communal,  
Etienne Tihon

La Présidente,  
Cécile Van Hecke

POUR EXTRAIT CONFORME  
Watermael-Boitsfort, le 23 janvier 2019

Le Secrétaire communal,

L'Echevin(e) délégué(e),

Etienne Tihon

Olivier Deleuze